

Edité le : 03/05/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE THORAME BASSE

04170 THORAME BASSE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE21-57418	Analyse demandée par :	ARS DT DE HAUTE PROVENCE
Identification échantillon :	LSE2104-9319-1		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	HAMEAU CHATEAU GARNIER	Code PSV :	000001112
Localisation exacte :	ABONNE à côté gîte d'étape - robinet atelier		
Dept et commune :	4 THORAME-BASSE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,0864925000	Y :	6,4801759000
UGE :	0183 - THORAME BASSE		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D1D2
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE THORAME-BASSE	Motif du prélèvement :	CS
	MAIRIE		
	04170 THORAME-BASSE		
Nom de l'installation :	HAMEAU CHATEAU GARNIER	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 26/04/2021 à 10h46 Réception au laboratoire le 26/04/2021	Code :	001005
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CUGNO Julien		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 26/04/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Aspect de l'eau	04D12*	0	-	Analyse qualitative			
Couleur de l'eau	04D12*	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	04D12*	7.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
pH sur le terrain	04D12*	8.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	04D12*	198	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	04D12*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Chlore total sur le terrain	04D12*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	04D12*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	04D12*	17	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	04D12*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			0	#
Escherichia coli réalisé à Marseille	04D12*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	04D12*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	04D12*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Odeur	04D12*	0 Néant	-	Qualitative					
Saveur	04D12*	0 Néant	-	Qualitative					
Turbidité	04D12*	0.40	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027				2 #
Analyses physicochimiques									
Cations									
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF T90-015-2				0.10 #
Anions									
Nitrites	04D12*	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777		0.50		#
Métaux									
Chrome total	04D12*	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		50		#
Fer total	04D12*	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2				200 #
Cadmium total	04D12*	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		5		#
Antimoine total	04D12*	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		5		#
COV : composés organiques volatils									
Solvants organohalogénés									
Bromoforme	04D12*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301				#
Chloroforme	04D12*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301				#
Chlorure de vinyle	04D12*	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105		0.5		#
Dibromochlorométhane	04D12*	< 0.20	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301				#
Dichlorobromométhane	04D12*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301				#
Somme des trihalométhanés	04D12*	<0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		100		#
Epichlorhydrine	04D12*	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105		0.1		#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques									

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
HAP						
Benzo (b) fluoranthène	04D12*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Benzo (k) fluoranthène	04D12*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Benzo (a) pyrène	04D12*	0.0008	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010 #
Benzo (ghi) pérylène	04D12*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	04D12*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Somme des 4 HAP quantifiés	04D12*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100
Composés divers						
Divers						
Acrylamide	04D12*	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1 #

04D12* ANALYSE (D12=D1D2) COMPLETE EAU DE DISTRIBUTION (ARS04-2021)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire

